



ORDURES MENAGERES : nouvelles modalités de tri et de collecte

A compter du 1er janvier 2023 les modalités de collecte des déchets évoluent sur le territoire de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin. Tout d'abord avec l'extension et la simplification des consignes de tri : **tous les papiers et tous les emballages se trient !** Mais également avec un nouveau service aux usagers, la collecte des biodéchets (=déchets alimentaires) en point d'apport volontaire. Le Centre Haut-Rhin ne fait que se conformer aux obligations légales imposées par loi AGECE de 2020 (loi anti-gaspillage et économie circulaire). Ces évolutions permettront de faire baisser le poids de la poubelle des ordures ménagères et de ce fait, la fréquence de collecte est revue et le camion passera tous les 15 jours selon un nouveau calendrier de collecte.

Vous avez été destinataires d'un kit de communication comprenant un calendrier de collecte, un mémo-tri et un guide sur la gestion des déchets.

Des agents munis d'une carte d'accréditation de la société Impact Media distribueront jusqu'à la fin janvier un kit contenant un bioseau, un lot de 100 sacs kraft et un mémo-biodéchets. Si toutefois vous n'étiez pas disponibles malgré plusieurs tentatives, vous recevrez dans votre boîte aux lettres un avis de passage vous invitant à passer à la mairie (muni de l'avis) pour retirer votre kit.

Pour de plus amples informations, Rendez-vous sur le site internet de la CCCHR, <http://ccchr.fr/environnement-et-cadre-de-vie/de-nouvelles-modalites-de-collecte-au-1er-janvier-2023/>

et sur la page Facebook (<https://www.facebook.com/centrehautrhin>)

Les prochaines collectes : Jeudi 5 janvier pour les ordures ménagères et jeudi 12 janvier pour le tri et ainsi de suite tous les 15 jours. Présentez vos sacs et bacs devant chez vous la veille au soir à partir de 18h.

Les 6 abris bacs destinés à recevoir vos biodéchets seront installés le 3 janvier 2023 aux emplacements suivants :

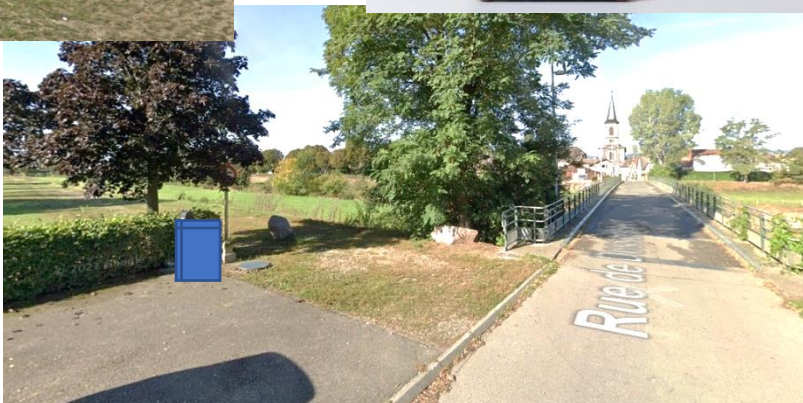


Rue du Pré



Bioseau

Près du pont, Rues
de Dessenheim et
des Tilleuls





Mairie, à côté du conteneur à verre

Rue de Rouffach, salle des fêtes



Rue Martin Drolling

Angle Rues de Biltzheim et du Capitaine Michel Mann



Centrale Nucléaire de Fessenheim : Abrogation du Plan particulier

Par arrêté du 15 décembre, M. le Préfet du Haut-Rhin a abrogé le Plan particulier d'intervention (PPI) qui organisait l'action des pouvoirs publics pour la protection des populations en cas d'incident nucléaire. L'abrogation fait suite à la mise à l'arrêt définitif des deux réacteurs en 2020 et à l'achèvement de l'évacuation du combustible nucléaire en août 2022. Avec cette évacuation, 99,9 % de la radioactivité du site est éliminée. Les scénarios accidentels liés à la présence de combustible nucléaire et le risque majeur qu'ils représentaient pour les populations et l'environnement sont supprimés.

**Vos élus vous
présentent leurs
meilleurs vœux pour
l'Année nouvelle**

MAIRIE

Lundi 17h-19h – Mardi à vendredi 10h-12h
03.89.49.45.05 / mairie@oberhergheim.fr

Directeur de publication : Corinne SICK
Rédacteurs : Nathalie HAUSHERR, Sabine TRAWALTER, Philippe LAPP, Bernard MACHER, Brice BUTZERIN, Stéphanie KARRER, Agnès LICHTLE, Line HAEGY, Olivier KLEIN, Stéphanie MEY